



MAIRIE  
DE

**MONTCLUS**  
30630



**COMPTE RENDU REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 13 AVRIL 2017**

Tél. : 04 66 82 25 73  
Fax : 04 66 82 20 13

Email : mairie.montclus@wanadoo.fr

La séance est ouverte à 9h10

Présents : Madame **POUDEROUX Claire** et Messieurs **NOUIS Vincent**, **CARLES Jean-Claude**, **DREYFUS François**, **BRUGUIER Jean-Louis**, **GREMONT Hervé**.

Absents représentés : Mesdames **BOULE Mireille** (pouvoir à J.L BRUGUIER), **CHABRIER Sylvette** (pouvoir à C. POUDEROUX) et Monsieur **Daniel REBONDY** (pouvoir à B. TRICHOT)

A été nommé secrétaire : Monsieur **DREYFUS François**.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 13.02.2017 : Compte rendu approuvé à l'unanimité.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : Une mise à jour du PCS a été effectuée le 26.01.2017; adopté à l'unanimité.

Demande de subvention de l'Association des Parents d'Elèves de Goudargues : Les subventions sont accordées uniquement en fonction des projets ; refusé à l'unanimité.

Compte de Gestion et Compte Administratif Commune 2016 : Monsieur le Maire ne prend pas part au vote du Compte Administratif.

- Dépenses de Fonctionnement	248 310,73 €
- Recettes de Fonctionnement	245 835,14 €
- Résultat Exercice 2016 : Déficit	2 475,59 €
- Résultat de clôture 2016: Excédent	95 349,49 €
- Dépenses d'Investissement	47 830,66 €
- Recettes d'Investissement	59 984,15 €
- Résultat Exercice 2016 : Excédent	12 153,49 €
- Résultat de Clôture 2016 : Excédent	51 583,07 €
- Résultat de l'Exercice 2016 : Excédent	146 932,56 €

Adoptés à l'unanimité.

Compte de Gestion et Compte Administratif Assainissement 2016 : Monsieur le Maire ne prend pas part au vote du Compte Administratif.

- Dépenses de Fonctionnement	20 639,54 €
- Recettes de Fonctionnement	17 006,87 €
- Résultat Exercice 2016 : Déficit	3 632,67 €
- Résultat de clôture 2016 : Excédent	10 579,57 €
- Dépenses d'Investissement	19 799,65 €
- Recettes d'Investissement	15 786,78 €
- Résultat Exercice 2016 : Déficit	4 012,87 €
- Résultat de Clôture 2016 : Excédent	15 039,67 €
- Résultat de l'Exercice 2016 : Excédent	25 619,24 €

Adopté à l'unanimité.

Compte de Gestion CCAS 2016 : Transfert de résultat au budget communal pour la somme de 2 746,35 € ; adopté à l'unanimité.

Budget Primitif Commune 2017 et vote du taux des taxes locales :

- Dépenses et Recettes de Fonctionnement s'équilibrent à 320 739,49 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement s'équilibrent à 191 599,07 €
- Taxe d'Habitation : 6,71 %
- Taxe Foncière (Bâti) : 9,00 %
- Taxe Foncière (Non Bâti) : 34,66 %

Adopté à l'unanimité.

Budget Primitif Assainissement 2017 :

- Dépenses et Recettes d'Exploitation s'équilibrent à 25 511,57 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement s'équilibrent à 30 900,40 €

Adopté à l'unanimité.

Tarif pour l'occupation du domaine public dans le périmètre du village et des hameaux : Proposition d'augmenter le tarif de location du domaine public comme suit :

- Pour les commerces : 8,00 € le m<sup>2</sup>
- Pour les particuliers : 4,00 € le m<sup>2</sup> (sauf si exonéré de taxe la d'habitation).

Adopté à l'unanimité.

SIIG – Changement de délégué titulaire et suppléant :

- Délégué Titulaire : Monsieur Hervé GREMONT,
- Délégué Suppléant : Monsieur Daniel REBONDY.

SIIG – Adhésion de la commune de St LAURENT DES ARBRES et approbation des statuts modifiants la constitution de son périmètre : Intégrant la commune de Saint Laurent des Arbres et le retrait des communes de Montfaucon et Roquemaure ; adopté à l'unanimité.

Emprunt pour la réparation du pont de Montclus : Un emprunt va être demandé au taux de 1,32 % sur 10 ans pour permettre de payer les réparations du pont de Montclus ; adopté à l'unanimité.

Dépenses à imputer au compte 623 Fêtes et Cérémonies :

- Les fleurs, bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors des mariages, décès, naissances, départs à la retraite ou lors des réceptions officielles.
- Le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats.
- Les feux d'artifices, concerts, manifestations culturelles, location de matériels (podium).
- Les frais d'annonce et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations.
- Le repas annuel, les colis de Noël aux personnes âgées, les animations de Noël pour les enfants et les animations des personnes âgées. Toutes ces dépenses seront imputées au compte 623 Fêtes et Cérémonies ; adopté à l'unanimité.

Achat de plaques, panneaux de rue et numéro de maisons : Une enveloppe de 3 500,00 € est proposée pour ces achats ; adopté à l'unanimité.

Mise en place d'une démarche de prévention basée sur la rédaction du document unique et demande de subvention auprès du Fonds National de Prévention (FNP) : Adopté à l'unanimité.

Assurance complémentaire santé d'un agent communal : Coût 35,40 € par mois ; adopté à l'unanimité.

Fonds de soutien à l'investissement public local : Demande de subvention pour création de parkings ; adopté à l'unanimité.

Convention pour l'occupation du bâtiment communal Cave Coopérative : Proposition d'un loyer mensuel de 675,00 € et donner mandat à Monsieur le Maire de signer ladite convention qui débutera le 1<sup>er</sup> juin 2017 et sera renouvelable une fois ; adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

Pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la cave coopérative : Le conseil est favorable et demande l'ouverture d'une discussion avec la Société SAS Voilà le Soleil.

Concours photos : Le conseil est favorable à une nouvelle saison.

Travaux chemin de la Bruguière : Début des travaux en avril 2017.

Fin de la séance à 11h48.

Le Secrétaire  
F. DREYFUS

